



## Compte-rendu du CDEN du jeudi 3 juillet

Représentants pour l'UNSA Education :

Jérôme BOUSQUET, Natacha ETOURNEAU Thierry HADJADJI

***Propos introductifs :***

Préfet : un CDEN se tiendra également à la rentrée

FCPE : Le retrait de l'ABCD de l'égalité est pour nous un signal négatif car il prenait en compte de réelles questions et était un bon moyen pour lutter contre les discriminations.

M. CASTAGNE (Conseil général) souhaite que les écoles suivantes fassent l'objet de discussions et de précisions : Faux, Issigeac, Campagne.

Préfet : Un travail sur le tissu scolaire doit être mené, des pistes émergent et sont là pour nourrir les réflexions. J'ai saisi l'ensemble des maires par le biais, dans un premier temps, du Président de l'Union des maires de Dordogne. Des rencontres ont été organisées à partir du mois d'avril. Aucun modèle n'est défini, il ne s'agit pas de cela. Le temps de transports fait effectivement partie des paramètres à examiner de près. Je ne sais pas aujourd'hui à quoi ce travail mènera mais cette démarche de réflexion est néanmoins nécessaire et le Recteur a validé cette procédure. Les syndicats et les parents d'élèves seront bien entendu associés à ce travail.

Unsa Education : Vous trouverez notre déclaration préalable en pièce jointe.

Réponses de l'Inspectrice académique (IA) aux déclarations préalables : l'école s'inscrit dans un cadre réglementaire, éthique et déontologique. Les questions de données renvoyées doivent être

abordées en terme de champs de compétences. Chaque acteur a un rôle à jouer et doit rester dans son champ d'action.

La carte scolaire est douloureuse partout en France, quel que soit le milieu (rural, urbain etc.). Carte scolaire et tissu scolaire sont deux choses à bien distinguer : la carte scolaire dépend de la Loi de finances. Le tissu scolaire n'est pas un dossier qui s'improvise, les travaux menés dans d'autres départements montrent que c'est une démarche à moyen terme. Des réponses ne peuvent pas être données immédiatement, il s'agit là d'entrer dans une réflexion. Le territoire est divers. Dans certains coins du territoire départemental, des élus ont déjà initié une telle piste, contrairement à ce que certains laissent croire. Le but est d'anticiper plutôt que de se trouver systématiquement en position de réaction.

Préfet : travailler sur le tissu scolaire ne revêt aucun caractère obligatoire, mais c'est un souhait de notre part pour avancer ensemble sur cette réflexion.

Monsieur ZACCHARON (Vice-Président du Conseil général) : le budget principal est confirmé, les engagements pris seront tenus ; je ne préjuge en rien ce qu'il adviendra du budget primitif de 2015. Nous refusons la réforme territoriale.

#### Ordre du jour :

1. Carte scolaire : ajustements
2. Rythmes scolaires
3. Questions diverses

#### 1/ Carte scolaire - ajustements

Examen des situations de blocages à la fermeture :

Unsa Education : Nous avons défendu toutes les situations de blocage

et plus particulièrement les écoles :

- Les Lèches
- Mareuil
- Ribérac J. Prévert

**IA : Blocages levés : Les Lèches, Mareuil maternelle.**

Les autres situations feront l'objet de comptage à la rentrée :

- Bergerac P. Kergomard maternelle
- Coulounieix Chamiers Eugène Le Roy élémentaire
- Ribérac J. Prévert élémentaire
- Trélissac Emile Zola élémentaire

Examen des situations de blocages à l'ouverture :

Situations qui feront l'objet de comptages à la rentrée :

- RPI Le Pizou / Moulin Neuf
- RPI St Germain des Prés / Cognac / Eyzerac
- Bergerac Jean Moulin.

Autres situations dans le cadre des ouvertures :

Unsa Education : nous sommes intervenus pour défendre des situation d'ouverture.

Situations qui feront l'objet de comptages à la rentrée :

- Mensignac maternelle : comptage à la rentrée (la décision semble aussi pouvoir être prise avant les vacances)
- Champcevinel maternelle : comptage à la rentrée

**IA : Ouvertures provisoires à Carsac Aillac et à Coursac**

Unsa Education : Nous demandons à ce que les situations de levées de blocages à la fermeture et d'ouvertures suite à une fermeture en avril, fassent l'objet d'un retour vers les collègues ayant une mesure de carte scolaire. Nous demandons à ce que les services reviennent vers eux pour leur proposer un retour sur leur école actuelle s'ils le souhaitent, et ce à titre définitif.

IA : Ce sera fait, et bien à titre définitif.

Décharge école élémentaire du Gour de l'Arche

IA : le préfet venant de communiquer les quartiers « politique de la ville », une décharge supplémentaire sera donc ajoutée dans ce cadre.

Monsieur CASTAGNE (Conseil Général): Il y a plus d'élèves à transporter de Faux vers Issigeac que de places dans le bus. Plus de 50 élèves à Faux et 162 élèves pour 7 classes à Issigeac. 64 élèves à Faux pour 2 classes actuellement. Si on considère qu'il ne s'agit pas d'un regroupement, les moyennes restent élevées. Nous souhaiterons donc qu'une ouverture provisoire soit proposée dès cette rentrée.

Unsa Education : Nous soutenons cette demande qui permettrait d'avoir une lisibilité pour la prochaine carte scolaire.

IA : je ne peux pas me permettre d'ouvrir comme cela, l'enveloppe est bloquée. Je réfléchis sur cette situation et reviendrai vers les différents acteurs la semaine prochaine.

Psychologues scolaires :

Un poste de maître G reste vacant à Creysse et il y a des psychologues scolaires qui restent sans poste.

Monsieur BREVET (Secrétaire général): Un poste de psychologue peut être installé de manière provisoire dans la circonscription de Périgueux Sud.

Unsa Education : Nous nous abstenons sur ce vote car les blocages créent des situations difficiles pour les équipes, les familles et les

élèves. De plus, des ouvertures pourraient être prononcées dès maintenant (Mensignac et Champcevinel maternelles).

## **2/ Réforme des rythmes scolaires**

*« Dans le cadre de la loi sur la refondation de l'école, la priorité est donnée au 1<sup>er</sup> degré au travers notamment de la mise en place de nouveaux rythmes scolaires.*

*Les objectifs sont multiples :*

- Respecter les rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants ;*
- Mieux répartir le temps d'enseignement sur la semaine ;*
- Assurer une plus grande régularité des apprentissages pour favoriser leur efficacité et la réussite de chaque élève.*

*Des actions ont été menées dans chacun des territoires pour prendre en compte les rythmes de l'enfant, leurs besoins, les possibilités et compétences mobilisables par les collectivités territoriales, l'organisation du travail des équipes pédagogiques, le temps des familles.*

*Si des problèmes organisationnels et des contraintes matérielles existent, il ne faut pas perdre de vue les objectifs de la réforme.*

*A ce jour, la totalité des projets d'organisation du temps scolaire a été adressée à l'Inspectrice d'académie. En outre, et conformément au décret n°2014-457 du 7 mai 2014, des expérimentations ont été demandées dans le département de la Dordogne. Ces demandes représentaient, au 25 juin 2014, 34 communes. Elles sont en cours d'examen en lien avec les IEN. Dans le cadre fixé par le décret précité, l'analyse menée actuellement porte sur les conditions dans lesquelles l'expérimentation est proposée, et tout particulièrement son bien-fondé éducatif, sa compatibilité avec l'intérêt du service et la prise en charge des enfants des écoles. »*

Unsa Education : Montagrier/Tocane : PEDT, pas d'accord  
Mairie/Conseil d'école sur Montagrier

Secrétaire Général : Au vu de ce contexte, un nouveau conseil d'école (du RPI) va avoir lieu aujourd'hui, jeudi 3 juillet 2014. Nous attendons donc l'avis de ce nouveau conseil d'école.

Les Lèches demande retirée pour l'expérimentation.

Proposition refusée pour la maternelle de Brantôme en raison de l'intérêt de l'enfant, et validée pour l'élémentaire de Brantôme.

La Douze : bilan favorable au vu des TAP tels qu'organisés cette année.

RPI Carlux / Cazoulès / Simeyrols et Coly : projets refusés car pas nettement définis.

Aucune demande n'est parvenue de Carsac Aillac, donc on reste en état de ce qui a été proposé lors du CDEN précédent.

Conseil Général au sujet des transports scolaires : problème d'enchaînement des circuits : desserte écoles et collèges le mercredi en fin de matinée.

Unsa Education : Nous nous abstenons sur le sujet des rythmes en raison des avis qui ne sont pas toujours retenus et du fait que l'expérimentation proposée en fin d'année ne va pas nécessairement dans l'intérêt de l'enfant. En effet, les intérêts économiques ne doivent pas prévaloir sur l'éducation des élèves et la qualité de ce qui peut leur être proposé en respectant leur rythme.